

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11

Présents : 08

Absents excusés représentés : 3

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme Karine SKOTAREK, Vice-Présidente

Secrétaire de séance : Mme Maryline MARLIERE

Etaient présents :

M. Alain MENSION, Président du Conseil d'Administration,

MMmes Karine SKOTAREK – Pascaline VITELLARO – Maryline MARLIERE – Stéphanie LEMAIRE –
Jean-Michel FIRMIN – Pierre LABBE – Marie-Paule DELOFFRE.

Etaient absents excusés représentés : MMmes Marie-Louise LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO
– Liliane DAQUET représentée par Karine SKOTAREK – Claude DEFLANDRE représenté par Jean-Michel
FIRMIN.

DCA_20240506-03 : Réflexion sur une aide apportée à une personne malade pour l'achat d'une prothèse capillaire.

Mme la Vice-Présidente explique aux administrateurs qu'elle a été contactée par une famille raimbeaucourtoise composée d'un couple avec 3 enfants dont le revenu se monte 2 160 €/mois (salaire et prestations sociales). La dame est actuellement en traitement de chimiothérapie et une prothèse capillaire lui a été prescrite dont une partie est prise en charge par la CPAM ; néanmoins un reste à charge de la famille d'un montant de 450 € persiste.

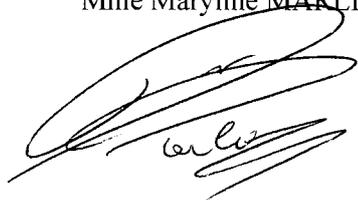
Mme la Vice-Présidente ajoute qu'un dossier d'aide exceptionnelle auprès de la CPAM a été déposé par les services du CCAS le 10 avril dernier et que la décision sera rendue courant mai. Elle propose aux administrateurs de réfléchir à une aide éventuelle qui pourrait être allouée par le CCAS à la famille.

Après discussion, Mme la Vice-Présidente propose aux administrateurs que le CCAS prenne en charge la part qui restera à devoir par la famille et ce quel qu'en soit le montant.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS

